

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4303**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Styliste option design textile, option modélisme

Nouvel intitulé : Styliste option design textile, option modélisme

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS APPLIQUES (LISAA)	Directeur IDAA, INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS APPLIQUES (LISAA)

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

242n Stylisme, patron, gradation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le styliste choisit les thèmes, les matières et les formes qu'il dessine en fonction des tendances de la mode et aussi de la marque ou du secteur pour lequel il travaille. Il supervise toutes les étapes de la fabrication du vêtement. Il peut participer à la communication de l'image de marque d'une collection.

Lorsqu'il est spécialisé 'designer textile', il choisit et crée des motifs sur un thème, pour l'ameublement comme pour l'habillement. Il maîtrise parfaitement les couleurs, les matières ainsi que le processus de l'impression textile et de la fabrication des tissus.

Lorsqu'il est spécialisé 'modélisme', il travaille à partir des silhouettes et des croquis techniques du styliste. Il réalise les toiles qui seront les premières mises en volume du vêtement et qui permettront en suite d'obtenir un prototype.

Le styliste exerce trois activités principales et une activité de spécialisation :

- Enquête et définition du positionnement d'une collection pour le secteur de la mode (femme, homme, enfant, accessoires).
- Réalisation d'une collection de produits de mode et actualisation des modèles en fonction des flux de vente et des tendances.
- Communication sur l'image de marque d'une collection et déclinaison d'une action de communication sur différents supports.
- pour la spécialisation :

* design textile : réalisation d'une collection d'imprimés et de coordonnés textiles pour des produits de mode ou de textile de maison

* modélisme : réalisation des prototypes pour une collection en vue de l'industrialisation et de la commercialisation.

Capacités ou compétences attestées : 1 - Méthodologie :

- connaissance et compréhension d'un marché et des tendances liées au secteur de la mode et de la décoration
- capacité à cibler une clientèle
- capacité à rechercher et à analyser les composantes de l'identité visuelle d'une marque
- pour le design textile : capacité à décliner une collection de motifs textiles
- pour le modélisme : comprendre et interpréter un dessin.

2 - Technique :

- Maîtrise des techniques de dessin et de reproduction (dessin, infographie, photographie)
- Capacité à définir le coût de fabrication d'un prototype et à suivre la fabrication d'un produit de mode

* pour le design textile :

- connaissance et maîtrise des techniques de travail sur différents supports textiles
- sélection des matières premières textiles
- lire et interpréter les informations couleur et matière des salons professionnels

* pour le modélisme :

- maîtrise des techniques de réalisation en volume
- gestion d'un produit, du dessin à la réalisation du prototype
- évaluation et planification des coûts de fabrication d'un prototype

3 - Création :

- capacité à créer des modèles et accessoires après avoir défini les lignes, volumes, couleurs et matières
- capacité à élaborer des gammes de coloris et créer des nuanciers en fonction d'un produit
- capacité à choisir une gamme d'imprimés et de coordonnées textiles en fonction d'un secteur identifié
- capacité à définir un thème générique et son contenu avec la déclinaison des produits pour la mode et la maison

4 - Communication :

- connaissance des étapes du processus de communication d'une collection et des partenaires professionnels associés

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Industries du textile, de l'habillement, de l'ameublement, décoration, bureaux de style, maisons de couture, créateurs.

Styliste, Modéliste, Designer Textile, Chef de produit, Responsable de collection, Responsable de studio, Responsable des achats.

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1805 : Stylisme

L1502 : Costume et Habillage spectacle

H1205 : Études - modèles en industrie des matériaux souples

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'évaluation des compétences et l'accès à la certification s'effectue au travers de 4 composantes :

1 - Composante 'exercices pratiques de stylisme, de modélisme et dossiers de design textile (travail continu)' :

* Stylisme :

- Conception et réalisation de projets de collections personnelles : conception des plans de collection, déclinaison sur des produits diversifiés.

- Création de cahiers de tendances

- Réalisation de silhouettes, dessins techniques

* Design textile :

- Présentation d'une collection personnelle mixant style et textile allant du cahier d'idées avec dossier, à la réalisation en sérigraphie

- Réalisation de collections de motifs textiles pour la mode et l'ameublement : création de classeurs d'échantillons textiles contenant des chaînes et trames, des mailles et tissus, des matières technologiques, spécifications techniques des différents supports textiles

* Modélisme (toiles et produits finis/patrons et papiers) :

- Gestion d'un produit du dessin à la réalisation du prototype : techniques de réalisation en volume

- Réalisation d'une collection de prototypes pour la mode ou l'ameublement

2 - Composante 'présentation « d'une création de collection » de prêt-à-porter - grande diffusion' :

Présentation d'un projet commercialisable de collection de vêtements, accessoires et textiles en grande série (dossier et 1 prototype). Le dossier inclut l'étude de marque, le thème, le plan de collection, des dessins techniques (silhouettes), des visuels de mise en situation, un calcul du coût de fabrication du prototype.

3 - Composante 'présentation d'une collection personnelle de vêtements, accessoires prêt-à-porter / créateur de la conception à la présentation lors d'un défilé'

Présentation et argumentation de la création et la réalisation d'une collection personnelle de vêtements accompagnée d'accessoires : thème, carnets de recherche, dossier de présentation visuelle, échantillons de matières et de tissus, plusieurs prototypes.

4 - Composante de stage :

Stage de 1 à 6 mois au sein d'une structure professionnelle du secteur de la mode et rendu d'un rapport de stage soumis à un cahier des charges.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	60% de membres externes ; 40% de membres internes
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21 décembre 2005 publié au Journal Officiel du 31 janvier 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications

professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 31 janvier 2006, jusqu'au 31 janvier 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 24 septembre 1994 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1994 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Styliste, option modéliste, design-textile'.

Arrêté du 5 janvier 2000 publié au Journal Officiel du 13 janvier 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Styliste designer textile'.

Arrêté du 1er août 2003 publié au Journal Officiel du 20 août 2003 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : L'homologation prend effet au 13 janvier 2000 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations

Statistiques :

58 personnes en moyenne obtiennent le titre chaque année.

Autres sources d'information :

<http://www.lisaa.com>

Lieu(x) de certification :

INSTITUT DE DEVELOPPEMENT DES ARTS APPLIQUES (IDAA) INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS APPLIQUES (LISAA)
13, rue Vauquelin
75005 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Anciens libellés : - 'Styliste, option modéliste, design-textile' (arrêté du 24 septembre 1994 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1994)

- 'Styliste designer textile' (arrêté du 5 janvier 2000 publié au Journal Officiel du 13 janvier 2000).

Certification précédente : Styliste designer textile

Certification suivante : Styliste option design textile, option modélisme